

ACEF/BRED DE LA RÉGION PARISIENNE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2023
RAPPORT FINANCIER 2023
ATTESTATION COMPTABLE DU CABINET SLA
BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
RENCONTRES EN IMAGES





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
SAMEDI 27 AVRIL 2024



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2023	1
RAPPORT FINANCIER 2023	6
ATTESTATION COMPTABLE DU CABINET SLA	11
BUDGET PRÉVISIONNEL 2025	12
RENCONTRES EN IMAGES	13



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2023

2023 : UNE ANNÉE SATISFAISANTE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE PERTURBÉ

L'année 2023 s'est achevée sur un bilan très honorable puisque nous avons enregistré une évolution positive, marquée par un accroissement de nos effectifs par rapport à l'exercice précédent.

Même si nous n'avons pas atteint l'objectif que nous nous étions fixés lors de notre dernière Assemblée Générale, « Accueillir notre 20 000^{ème} adhérent », ce résultat est satisfaisant dans le contexte économique que nous connaissons.

En effet, l'adhésion à notre Association, se concrétise dans la majorité des cas, lors de la conclusion d'un emprunt immobilier auprès de notre partenaire bancaire la BRED.

Or, en 2023, comme vous le savez, la demande de prêts immobiliers a connu un fléchissement sous l'impact de la remontée des taux d'intérêt.

Nous ne pouvons en conséquence que nous réjouir de ce résultat positif.

LE BILAN DE L'ANNÉE 2023

I - L'ACTIVITÉ DES INSTANCES DIRIGEANTES

À l'origine de ces résultats, les choix stratégiques retenus par le Conseil d'Administration de l'ACEF en parfaite corrélation avec ceux du plan d'action et de communication de notre partenaire la BRED, dont les équipes tant au siège de la banque que dans les cinq régions du territoire francilien se sont mobilisées pour les concrétiser.

Cette année, votre Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises, les 3 février, 10 mars, 25 mai et 21 septembre, et en groupe de travail les 20 février, 15 et 31 mars, et 29 septembre pour l'élaboration du nouveau site Internet. Il a animé également les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires qui se sont tenues les 1^{er} avril et 14 novembre 2023.

Certains d'entre nous ont participé à Strasbourg, le 19 novembre, à une réunion de la Fédération des ACEF d'Alsace Lorraine Champagne (FALCA) et sur invitation de notre Fédération Nationale (FNAS) à un séminaire interrégional qui s'est tenu à Metz le 13 décembre.

Ces rencontres contribuent au renforcement des liens associatifs qui nous unissent et à l'enrichissement de nos pratiques de gouvernance.

Sur ce même exercice, le Conseil de la Fédération des ACEF des Territoires BRED (ATB) qui regroupe sous la Présidence d'Agnès LARIVE, les représentants des ACEF de Normandie, de Seine-et-Marne/Aisne et de l'ACEF/BRED de la Région Parisienne s'est réuni quatre fois et a tenu ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le 10 juin à Dieppe.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2023

II - L'ÉVOLUTION DE NOS EFFECTIFS

Au 31 décembre 2023, l'ACEF/BRED de la Région Parisienne comptait 18 164 adhérents contre 17 850 au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 314 adhérents par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution est le résultat des prospections que nous poursuivons afin d'élargir notre audience et conclure de nouveaux partenariats.

Dans ces démarches, que nous menons en commun avec la BRED, doivent être particulièrement salués l'implication et l'engagement des référentes et référents de la banque, qui ont contribué à la conclusion de ces nouvelles adhésions et à la promotion de notre mouvement.

III - LES LEVIERS DE PROGRESSION

• Le Partenariat BRED/ACEF/CASDEN

Après huit années depuis sa mise en place, le nouveau dispositif fonctionne plutôt harmonieusement, même si certaines améliorations peuvent encore être recherchées pour mieux répondre à nos attentes et surtout à celles de nos adhérents.

La BRED nous apporte les compétences professionnelles de ses équipes au sein de ses agences et sur les sites de nos partenaires communs pour promouvoir l'offre ACEF et soutenir son existence aux côtés de celle de la CASDEN.

La CASDEN propose aux personnels des services publics un système original basé sur une logique de mutualisation où l'effet d'épargne de tous permet à chaque sociétaire de financer ses projets aux meilleures conditions.

L'ACEF quant à elle compte sur l'élargissement de son audience pour continuer d'offrir à ses adhérents une réponse appropriée à leurs préoccupations et à leurs besoins.

Tous ceux qui l'avaient rejointe avant le 31 décembre 2015, continuent de bénéficier des avantages et services bancaires que nous avons négociés auprès de la BRED Banque Populaire.

Ils bénéficient également ainsi que ceux qui ont adhéré depuis le début de l'année 2016 de l'offre Multi-Avantages (Multi +) entièrement repensée et enrichie de nouveaux dispositifs innovants.

• L'offre Multi-Avantages ACEF (Multi +) et l'offre Nationale

L'offre déclinée en différentes rubriques : vie quotidienne, loisirs, vacances, bien-être, high-tech, etc..., semble répondre aux attentes des adhérents, comme le démontrent la fréquentation du site et l'utilisation des services proposés.

L'attractivité du programme qui repose sur un éventail de nombreuses enseignes et grandes marques constitue dans un contexte économique et social difficile un atout non négligeable pour l'amélioration du pouvoir d'achat de nos adhérents.

De surcroît en 2023, trois nouveaux avantages très intéressants sont venus compléter la gamme des services déjà existants.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2023

- Il s'agit tout d'abord de l'ouverture de la plate-forme SKILLEOS opérationnelle depuis 2022, qui permet à nos adhérents ainsi qu'à leurs familles, d'accéder gratuitement et de façon illimitée à 1 400 cours interactifs dispensés en ligne et conçus par d'éminents professionnels dans de nombreux domaines.
- En second lieu, une nouvelle offre dénommée « CAFEYN » qui permet aux Acéfiens de bénéficier d'un abonnement gratuit et d'un accès illimité à plus de 1 700 magazines et journaux en une seule application.
- Enfin, la Wonder e-card qui ouvre l'accès à des promotions exclusives de plus de 200 enseignes. Cet enrichissement de l'offre **Multi +** s'inscrit dans la modernisation des services que nous proposons. Il contribue de surcroît à la fidélisation de nos adhérents et au développement de notre audience.

• La communication

Avec les relations partenariales, la communication a sans nul doute contribué au maintien d'une évolution positive.

Elle s'est avérée un vecteur d'information de la plus haute importance pour maintenir le lien avec nos publics, faire connaître notre offre et nos nouveaux axes de développement.

Quatre supports ont servi d'appui à notre communication :

- Un numéro de notre revue « AGORA » en direction de nos adhérents diffusé en janvier 2023.
- Une publication dans le « flyer » distribué par la CASDEN à ses sociétaires et aux clients de la BRED.
- Un « flyer » spécifique ACEF qui vient d'être actualisé et qui a vocation à être diffusé lors de nos permanences et de nos interventions sur les événements sportifs, culturels ou festifs de nos partenaires.
- L'ouverture de notre site autonome Internet propre à notre Association (<https://acef-bred-regionparisienne.fr>) dont nous vous avons annoncé la création lors de notre dernière Assemblée Générale. **Il est en ligne depuis quelques mois.** Il permet une meilleure fluidité dans la relation avec nos adhérents et une plus grande facilité, rapidité et efficacité dans la transmission de nos informations. Depuis son ouverture, sa fréquentation s'avère prometteuse et encourageante pour notre communication future.

• Les relations partenariales

Le développement de notre audience passe incontestablement par le renforcement des partenariats que nous avons déjà noués et par la recherche de nouvelles entrées en relation.

Nous apportons à ces partenaires notre concours dans la réalisation de leurs projets associatifs et en contre-partie, ils contribuent à promouvoir notre Association et ses avantages en nous donnant les opportunités de nous faire connaître de leurs adhérents lors des permanences que nous tenons dans leurs locaux, par la publicité qu'ils diffusent dans leurs revues et sur leur site intranet, et par les manifestations événementielles auxquelles ils nous convient.

C'est ainsi qu'ont été reconduites ou nouées au cours de l'année écoulée, un certain nombre de conventions auxquelles se trouve étroitement associé notre partenaire bancaire la BRED.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2023

Partenariats solidaires

- Avec les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) Franciliens dont nous soutenons les actions, et dans lesquels nous avons assuré des permanences avec notre partenaire la BRED à l'occasion des journées de rentrée :

- à La Queue-en-Brie
- à l'Hôpital Esquirol à Saint-Maurice
- à l'Hôpital de Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne
- à Nanterre
- à l'Hôpital Tenon

Nous avons également assisté, en fin d'année à l'IFSI de Saint-Maurice et à celui de l'Hôpital Henri Mondor à Créteil, à la remise des diplômes de fin d'études et offert à cette occasion, des bons d'achat aux lauréats des différentes promotions.

- Avec l'Association Nationale des cadres territoriaux de la sécurité qui a organisé le 5 octobre dernier à Bezons « Les rencontres des Polices Territoriales » dans le cadre d'un salon dédié à la sécurité publique et civile, auquel nous avons eu avec la BRED, l'opportunité de tenir un stand et présenter notre Association et les bénéfices qu'elle apporte aux personnels des services publics. Les relations que nous avons nouées, s'annoncent prometteuses pour l'avenir et nos partenariats futurs.

Partenariats sportifs et culturels

- Avec l'Association sportive et culturelle du Ministère de la Justice (ASCMJ) à laquelle nous apportons depuis de nombreuses années notre concours pour l'organisation d'un tournoi de football interministériel qui réunit les équipes de six à sept ministères ainsi que celles des avocats des barreaux d'Île-de-France.

En contrepartie, elle fait connaître notre Association et notre offre auprès de ses nombreux adhérents.

Nous avons tenu pour la 2^{ème} fois, une permanence dans ses locaux le 19 Décembre 2023 et avons conclu un accord pour renouveler cette présence une fois par trimestre à compter de 2024.

Partenariats Humanistes

- Avec l'Association sportive et artistique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, dont nous soutenons depuis 2011, le projet pédagogique du « Jeune Sapeur-Pompier ». Ce dispositif créé pour donner une seconde chance aux jeunes des quartiers défavorisés et leur permettre de suivre un cursus de trois années dont la dernière est professionnalisante, s'inscrit parfaitement dans les valeurs qui animent notre mouvement et que partage notre partenaire.

- Avec l'Association « Nature et Aventure » que nous soutenons depuis deux ans et dont la mission consiste à ouvrir l'esprit de jeunes handicapés essentiellement malentendants, aux autres, aux différences, au monde et au respect de la nature, notamment à travers une expédition qu'elle organise chaque année à leur profit en terre étrangère. Ce projet qui s'est développé autour du parcours aérien de Saint-Exupéry, ne pouvait laisser notre Association indifférente qui a choisi de valoriser cette initiative qui vise à asseoir la confiance et l'estime de soi chez ces jeunes collégiens.

- Avec l'École Maternelle Championnet 4 dans le 18^{ème} arrondissement de Paris à laquelle l'ACEF a apporté son concours financier pour l'organisation du séjour d'une classe de cours préparatoire dans une ferme pédagogique, terreau propice selon l'enseignant responsable du projet au développement d'un esprit collectif entre les jeunes enfants.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2023

PERSPECTIVES 2024

NOTRE OBJECTIF : POURSUIVRE NOTRE PROGRESSION.

CONCLUSION

Même si les résultats enregistrés en 2023, n'ont pas été à la hauteur de nos espérances, ils sont au regard du contexte économique que nous avons connu, relativement satisfaisants.

En alliant nos forces, en fidélisant nos adhérents, en recherchant de nouveaux partenariats, nous pouvons amplifier notre audience et atteindre notre objectif.

Pour cela nous avons besoin de vous.

Nous vous invitons donc toutes et tous à apporter par vos actions, vos suggestions, votre pouvoir de conviction, votre contribution à la réussite de ce défi.

Le Président
Bernard CARRÉ

Le Vice-président
Jacky HARENT

La Vice-présidente
Michèle CLAYZAC



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
SAMEDI 27 AVRIL 2024



RAPPORT FINANCIER 2023



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024



RAPPORT FINANCIER 2023

LES PRODUITS

Ils constituent la première source de revenus de notre Association.

Les cotisations encaissées en 2023 sont de 146 982 € se répartissant de la manière suivante :

- 136 890 € au titre du renouvellement des adhésions représentant 43,73% de nos recettes,
- 10 092 € au titre des nouvelles adhésions représentant 3,22% de nos recettes.

Les autres ressources sont :

- le report créditeur de fin 2022 qui s'élève à 164 438,47 € soit 52,53% de nos recettes,
- les plus-values sur produits financiers s'élèvent à 1 590,10 € qui représentent 0,51% de nos recettes.

LES CHARGES

Nos dépenses se sont élevées à 191 496,47 €.

- FONCTIONNEMENT

17 994,80 € qui représentent 9,40% de nos dépenses.

Elles concernent les frais de déplacement du Président et des administrateurs (taxi, péage, frais kilométriques, hôtel, restauration, parking, transports et invitations), l'achat des fournitures de bureau, les cotisations BRED START association, la prime d'assurances.

- PROMOTIONS ET PUBLICITÉ

13 551,47 € qui représentent 7,08% de nos dépenses.

Elles couvrent l'achat d'objets publicitaires.

- RÉUNIONS ET RÉCEPTIONS

11 052,90 € qui représente 7,77% de nos dépenses.

Elle couvre les CA, et réunions avec les partenaires.

- COMMUNICATION - INTERNET - AGORA

68 325,53 € qui représentent 35,68% de nos dépenses.

Elle couvre la confection, les frais de mailing et le routage d'AGORA, les cartes de vœux ainsi que les honoraires et les dépenses afférentes au contrat qui nous lie à notre société de communication.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024



RAPPORT FINANCIER 2023

- AG COLLOQUES ET CONGRÈS

37 404,84 € qui représente 19,53% de nos dépenses.

Elle couvre les frais de nos Assemblées Générales et de notre Congrès National.

- PRIMES ET RÉCOMPENSES

600 € qui représente 0,31% de nos dépenses.

Elle couvre les frais des récompenses aux divers challenges.

- SOUTIENS PARTENARIAUX

17 100 € qui représente 8,93% de nos dépenses.

Ce sont les soutiens financiers que nous apportons à certaines Associations qui en contrepartie facilitent nos rencontres avec les adhérents. Il s'agit des Jeunes Sapeurs-Pompiers de PARIS, de la section de recherche de la Gendarmerie et l'Association Nature et Aventure. École des Fauvettes.

- FÉDÉRATION DES ACEF-FNAS

25 466,93 € qui représente 13,30% de nos dépenses.

Cette somme a été versée à la FNAS en règlement de notre cotisation annuelle et de notre cotisation ATB.

CONCLUSION

La situation financière de l'ACEF/BRED de la Région Parisienne demeure saine, notre Association n'a donc pas de problème de trésorerie. Néanmoins nous devons continuer notre politique de partenariat et de développement avec la BRED et la CASDEN.

La Trésorière

Josette HARENT



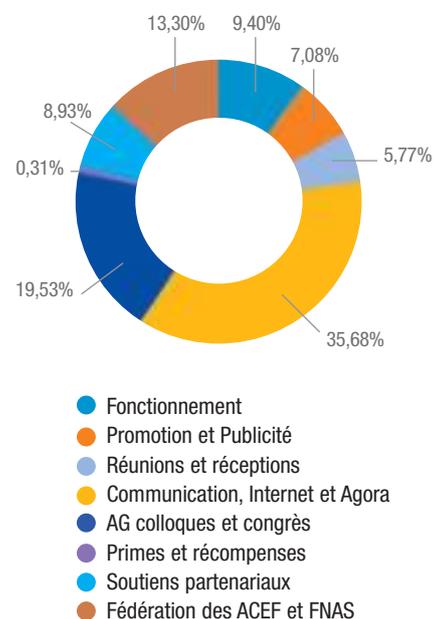
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024

RAPPORT FINANCIER 2023

COMPTE D'EXPLOITATION 2023

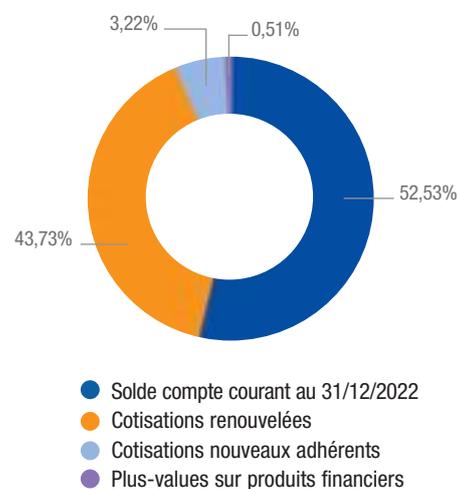
DÉPENSES 2023

RUBRIQUES	DÉPENSES	%
FONCTIONNEMENT	17 994,80 €	9,40%
PROMOTION ET PUBLICITÉ	13 551,47 €	7,08%
RÉUNIONS ET RÉCEPTIONS	11 052,90 €	5,77%
COMMUNICATION, INTERNET ET AGORA	68 325,53 €	35,68%
AG, COLLOQUES ET CONGRÈS	37 404,84 €	19,53%
PRIMES ET RÉCOMPENSES	600,00 €	0,31%
SOUTIENS PARTENARIAUX	17 100,00 €	8,93%
FÉDÉRATION DES ACEF ET FNAS	25 466,93 €	13,30%
TOTAL DES DÉPENSES	191 496,47 €	100,00%



RECETTES 2023

RUBRIQUES	RECETTES	%
SOLDE COMPTE COURANT AU 31/12/2022	164 438,47 €	52,53%
COTISATIONS RENOUVELÉES	136 890,00 €	43,73%
COTISATIONS NOUVEAUX ADHÉRENTS	10 092,00 €	3,22%
PLUS-VALUES SUR PRODUITS FINANCIERS	1 590,10 €	0,51%
TOTAL DES RECETTES	313 010,57 €	100,00%



ATTESTATION COMPTABLE DU CABINET SLA

CABINET SLA
Société d'Expertise Comptable
56 rue de Bercy – 75012 PARIS



PASCAL SEILLIER
EXPERT - COMPTABLE

ATTESTATION

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'association ACEF BRED.

2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'association ACEF BRED, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les Comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et présentent les caractéristiques suivantes :

Total des recettes : 313.010,57 EUROS
Total des dépenses : 191.496,47 EUROS

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Pascal SEILLIER
Fait à PARIS
Le 18 janvier 2024

CABINET SLA
Société d'Expertise Comptable
56, rue de Bercy - 75012 PARIS
Tél 01 43 47 17 17

CABINET SLA Société par Actions Simplifiées au capital de 220.000 Euros
Société d'expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile de France
Téléphone : 01 43 47 17 17 Fax 01 43 47 17 87 RCS PARIS B 381 260 462 APE 6920Z



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024

RAPPORT FINANCIER 2023

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

DÉPENSES		RECETTES	
I - FONCTIONNEMENT	16 000,00 €	REPORT SOLDE AU 31/12/2024	0,00 € À ÉVALUER
Frais de déplacement	13 000,00 €		
Secrétariat, Consommables	2 000,00 €		
Assurance, Cotisations	1 000,00 €		
II - PROMOTION - PUBLICITÉ	12 000,00 €	COTISATIONS RENOUVELÉES	140 000,00 €
- Chèques-cadeaux, bons d'achat ...	5 000,00 €		
- Insertions publicitaires	3 000,00 €		
- Cadeaux publicitaires	4 000,00 €		
III - RÉUNIONS - RÉCEPTIONS	15 000,00 €	NOUVEAUX ADHÉRENTS	15 000,00 €
	15 000,00 €		
IV - COMMUNICATION AGORA INTERNET	47 000,00 €		
- Edition AGORA et affranchissement	35 000,00 €		
- Cartes de vœux	2 000,00 €		
- Divers contrats	10 000,00 €		
V - AG - CONGRÈS - COLLOQUES	40 000,00 €	PLUS-VALUES SUR PRODUITS FINANCIERS	2 000,00 €
- Frais Assemblée Générale	30 000,00 €		
- Autres réceptions	10 000,00 €		
VI - RÉCOMPENSES - ANIMATIONS	2 000,00 €	REPRISE SUR VALORISATION	0,00 €
VII - SOUTIENS PARTENARIAUX	30 000,00 €		
- Aide financière à différentes Associations			
VIII - FÉDÉRATION DES ACEF ET FNAS	30 000,00 €		
TOTAL DES DÉPENSES	192 000,00 €	TOTAL DES RECETTES	192 000,00 €



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 27 AVRIL 2024

RENCONTRES EN IMAGES

